



# PRÉFÈTE DE LA LOZÈRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## L'État, premier investisseur de Lozère

Depuis son lancement en Lozère, France Relance, c'est **38,3 M €** euros investis dans l'économie locale. Et ce n'est pas fini !

### Portait d'une association ayant déjà bénéficié du soutien France Relance de l'Etat

#### • Hures-La-Parade

Pour accompagner le développement d'un tourisme scientifique respectueux des écosystèmes, l'État attribue à TAKH une subvention de 150 000 € au titre de France Relance (enveloppe FNADT).

Créée en 1990, sur les terres du Causse Méjean, l'association TAKH joue un rôle déterminant pour la connaissance, la sauvegarde et la réintroduction du cheval de Przewalski.

À travers ses actions, notamment la restauration des steppes et la protection d'espèces menacées, l'équipe promeut un développement maîtrisé intégrant les aspects environnementaux, économiques, sociaux, et partage son expérience à l'échelle internationale.

Après avoir créé, en 2020, Takh Développement, entreprise de l'économie sociale et solidaire, l'équipe pluridisciplinaire s'engage dans le portage d'activités commerciales pour financer des programmes de science et conservation.

Elle porte la création d'un centre scientifique et éco-touristique des chevaux de Przewalski.

Ce projet architectural et paysager a pour ambition de restaurer des bâtiments des hameaux du Villaret et de Nivoliers à l'architecture caussenarde typique sur un territoire classé par l'UNESCO au patrimoine mondial et 13<sup>ème</sup> réserve mondiale de Ciel étoilé (IDSR, Réserve internationale de ciel étoilé).

Seront ainsi créés un laboratoire scientifique, une salle de conférence et de formation, un hébergement et un lieu d'exposition et d'évènements culturels.



« La subvention de l'appel à projets national Fonds mobilités actives - aménagements cyclables nous permettra de mettre en œuvre rapidement des solutions techniques pour aménager trois secteurs de discontinuité sur la voie verte des Cévennes et assurer ainsi la continuité du tracé sur la totalité du linéaire cyclable de 50 km ».

**Jean-Louis PERRIN, directeur de TAKH.**